

## COLLECTION CARS - Proposition

OUI NON

OUI NON

= royer ordap						,
COURTIER						
Nom:			Porc	onne de contact:		
Numéro d'agence:				néro de téléphone:		
Références du courtier:				rriel:		
PRENEUR D'ASSURANCE						
Nom:						
Prénom:		LM	lasculin 🔲 Fé	eminin		
Rue, nr, boîte: Code postal – Localité:						
Pays:						
Courriel:						
Secteur professionnel:		Fo	onction:			
VOITURES A ASSURER ( Usage privé - Ma	x 10 000 kms/an	ı - Valeur minim	num 25 000€)			
Marque et type	Mois/Année	Valeur tvac en €	Garanties TR: Tous risques	Franchise au choix	Circulation	Km / an
		ene	PN: Périls nommés*			
1			TR PN	500€☐ 1.000€☐ 2.500€☐ 5.000€☐ 10.000€☐	OUI NON	
2			TR PN	500€☐ 1.000€☐ 2.500€☐ 5.000€☐ 10.000€☐	OUI NON	
3			TR□ PN□	500€ 1.000€ 2.500€ 5.000€ 10.000€	OUI NON	
4			TR PN	500€ 1.000€ 2.500€ 5.000€ 10.000€	OUI NON	
5			TR PN	500€ 1.000€ 2.500€ 5.000€ 10.000€ 1	OUI NON	
6			TR PN	500€ 1.000€ 2.500€ 5.000€ 10.000€	OUI NON	
7			TR□ PN□	500€ 1.000€ 2.500€ 5.000€ 10.000€	OUI NON	
8			TR□ PN□	500€□ 1.000€□ 2.500€□ 5.000€□ 10.000€□	OUI NON	
9			TR PN	500€☐ 1.000€☐ 2.500€☐ 5.000€☐ 10.000€☐	OUI NON	
10			TR□ PN□	500€☐ 1.000€☐ 2.500€☐ 5.000€☐ 10.000€☐	OUI NON	
*Périls nommés : Incendie ( sauf s'il résulte c	l'un accident de	la circulation)	Vol Bris de vitr	e Forces de la nature i	Contact avec ani	malix errants
r ents nonmes : meenare ( saar s it resulte e	a un accident de	ta circutation),	, vot, bills de viti	e, rorces de la nature,	contact avec ann	naax cirants
TVA récupérable NON OUI	%					
  Les véhicules sont-ils équipés d'un système c	d'alarme IA2/VV	2 ( alarme sono	ore + coupe-circ	uit)? OUI NON, préd	cisez:	
		_ (		,		
PROTECTION DU LIEU DE STATIONNEME	NT HABITUEL D	ES VÉHICULES	À ASSURER			
Adresse (si différente de celle indiquée ci-dessu	ıs):					
	,					DUI NON
Autres mesures de protection?	cc:				(	DUI NON D
-						
Le garage est-il muni d'extincteurs?					(	□ NON □

Le garage est-il protégé par un système de détection incendie relié à une centrale de surveillance?

Les bâtiments sont-ils munis de détecteurs de fumée?

Autres protections contre l'incendie?
Si en sous-sol, protections contre l'eau?

## **E - CONDUCTEURS**

	Conducteur 1	Conducteur 2	Conducteur 3	Conducteur 4	Conducteur 5
Nom et prénom :					
Date de naissance:					
Voiture à usage quotidien/plaque:					
Problèmes de santé pouvant in€uencer la conduite :	OUI□ NON□ Si oui, précisez:	OUI NON Si oui, précisez:			
Au cours des 5 dernières années, le conducteur a-t-il eu un retrait du permis de conduire, condamnation ou infraction? Est-il été en procédure judiciaire? A-t-il été victime d'un accident, d'un sinistre ou d'un dommage impliquant un véhicule?	OUI□ NON□ Si oui, précisez:	OUI□ NON□ Si oui, précisez:	OUI□ NON□ Si oui, précisez:	OUI NON Si oui, précisez:	OUI NON Si oui, précisez:
Expérience de conduite avec voitures similaires?	OUI NON	OUI NON	OUI NON	OUI NON	OUI NON

## F - MODALITÉS DU CONTRAT

Date d'effet*(dd.mm.yyyy)	/	/	Date d'échéance*(dd.mm.yyyy)	/	/		
Règlement de la prime :		□ COMPTANT □ au courtier □ à la compagnie	□ TERME □au courtier □à la compagnie	9			_
Remarques:							
			(Alderson	- 3			
Proposition complétée et sigr	née á		Le *(dd.mm.yy)	/y)	/	/	
Le proposant			Le courtier				
La couscigné approuva les réponses données au précent questionnaire doyant convir de base au contrat d'accurance et les certifés cincères et conformes à la vérité							

nême si elles ne sont pas écrites de sa main. Le soussigné déclare avoir reçu une copie conforme de la présente proposition. La proposition d'assurance n'engage ni le proposant ni la compagnie à conclure le contrat. Elle n'engage ni la compagnie ni le preneur d'assurance à conclure le contrat. Toutefois, si dans les trente jours de la réception de la proposition, la compagnie n'a pas notifié au preneur, soit une offre d'assurance, soit la subordination de l'assurance à une demande d'enquête, soit le refus d'assurer, elle s'oblige à conclure le contrat sous peine de dommages et intérêts. Les données reprises dans la présente proposition d'assurance sont collectées ou enregistrées en vue de la conclusion éventuelle d'une assurance et la gestion qui en résultera. Le candidat preneur d'assurance peut consulter et corriger les données conformément aux dispositions de la loi du 8/12/1992 sur la protection de la vie privée. Il peut également consulter le registre public, conformément aux dispositions légales.

Annexe(s) à joindre: Facture récente d'achat d'un concessionnaire agréé ou Expertise récente
Attestation d'alarme du véhicule (pour véhicule de moins de 15 ans)
Attestation du système d'alarme du garage (pour véhicule de moins de 15 ans ou collection de plus de 500.000 €)
Attestation d'antécédents sinistre - tous conducteurs - tous véhicules



